



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DE HAUTE-SAVOIE

85 Rue du Val Vert – SEYNOD – 74600 ANNECY
☎ 04 50 33 59 36 ✉ contact@basket74.fr

Mesdames et Messieurs Les Présidents (es),
Mesdames et Messieurs.

Annecy, le 22 Avril 2024

Nos réf : DJ / PV – Candidature AG
Objet : Assemblée Générale Ordinaire Élective du 15 Juin 2024
Dépôt des candidatures

Madame La Présidente, Monsieur Le Président,
Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale du CD74 se déroulera le samedi 15 juin à CRAN-GEVRIER, Gymnase de Sous-Aléry. Avenue Georges Brassens.

Cette assemblée est électorale et permettra de former la nouvelle équipe dirigeante du Basket Haut-Savoyard pour l'olympiade 2024-2028.

Conformément aux nouveaux statuts du Basket Haut-Savoyard (approuvés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2023 à Thonon les Bains) :

1. Copie de la licence de la saison 2023-2024.
2. Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin pour une durée de quatre (4) années par l'Assemblée Générale Élective. Ils sont rééligibles.
3. Est éligible au Comité Directeur toute personne âgée d'au moins 16 ans révolus jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins (6) mois, à la date de l'Élection, au sein du Comité Départemental.
4. L'Élection se fait au Scrutin secret uninominal majoritaires à deux tours.

En tant que licencié, vous pouvez déposer votre candidature pour intégrer la prochaine équipe de direction du Basket Haut Savoyard.

L'objectif et l'engagement de cette nouvelle direction seront de promouvoir notre sport au niveau local, régional et national, et enfin mettre en œuvre une gouvernance en cohérence avec les priorités fédérales.

Vous pouvez donc adresser votre candidature à Madame Séverine VANDENBERGHE – 59 Rue de la Perollière – CRAN GEVRIER – 74960 ANNECY en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception – cachet de la poste faisant foi jusqu'au 13 mai 2024 à Minuit ; ou une remise en mains propres au siège du Comité Départemental les lundis soirs de 17h00 à 19h30 jusqu'au 13 mai 2024.

Les documents nécessaires, à l'organisation et au déroulement effectif de cette Assemblée Générale du 15 juin 2024, vous parviendra fin mai à l'issue de la clôture des candidatures et les validations.

D'autre part, je vous rappelle que votre présence de dirigeants aux Assemblées Générales est obligatoire (pouvoir possible) et que les absences sont passibles de pénalités financières.

Veillez agréer, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, Madame, Monsieur, l'expression mes salutations cordiales et sportives.

La Secrétaire Générale
Mme Patricia VESIN



Le Président
M. Doris JACQUIER

